

COUR SUPRÊME DU CANADA. (SIÈGE A OTTAWA.)

Hon. Sir William Johnston Ritchie, juge en chef, (\$8,000.)

" Samuel Henry Strong,
" Téléphore Fournier,
" Henri Elzéar Taschereau,
" John Wellington Gwynne.
" Christopher S. Paterson.

Juges puînés, (\$7,000 chacun.)

Registraire,—R. Cassels, jr.
Secrétaire,—George Duval.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Sir Antoine Aimé Dorion, juge en chef, (\$6,000.)

Hon. Ulrio J. Tessier,
" Alexander Cross,
" L. F. G. Baby,

Juges puînés, (\$5,000.)

Hon. L. R. Church,
" J. G. Bossé.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaskaville, du 16 au 21 de chaque mois, sauf décembre du 14 au 19.

District de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. A *Sainte-Hénédine*, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. A *Lambton*, du 26 au 29 janvier et du 24 au 27 septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. A *St-Martin*, pour le comté de Chateauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. A *Huntingdon*, pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, du 11 au 15 des mois de janvier, mars et septembre, du 1er au 7 de février, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre. A *Waterloo*, pour le comté de Shefford, du 10 au 13 de février, avril, juin et octobre. A *Knowlton*, pour le comté de Brome, 16 et 17 janvier, mars, mai et septembre. A *Bedford*, pour le comté de Missisquoi, 15 et 16 février, avril, juin et octobre. A *Farnham*, 18 et 19 janvier, mars, mai et septembre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, du 14 au 16 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. A *New-Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 29 septembre au 2 octobre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, du 11 au 14 de février, avril, juin, octobre et décembre. A *Napierville*, du 1er au 5 février, juin et octobre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, du 10 au 15 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept. et du 10 au 13 déc. A *Saint-Jean-Baptiste* (Île-Verte), du 11 au 13 fév., juin et oct. A *Kamouraska* (village), du 15 au 17 fév., juin et oct.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. A *Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre et du 2 au 4 juillet. A *Saint-Jean Port-Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre et du 13 au 15 mai.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 1er au 24 de chaque mois de l'année, sauf janvier, juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. A *Hull*, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 23 novembre au 2 décembre.

District de Québec.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et déc., et du 17 au 19 sept. A *Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 de fév., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. A *Saint-François du Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fév., mars, mai, juin, oct., nov. et déc., du 17 au 19 sept.

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et oct., du 10 au 13 juin et décembre, A *Saint-Jérôme* (de Matane), du 19 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 26 au 30 janvier, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre et du 3 au 7 novembre. A *Baie St-Paul*, pour le comté de Charlevoix, du 20 au 23 janvier, du 22 au 25 mai et du 1er au 2 octobre.

\$5,000 chacun.

\$4,000 chacun.

\$3,500